

en temps voulu. Il n'est pas question de mesure, bien que le rapport ait été soumis il y a quelques semaines.

Le premier ministre a dit qu'on allait lever le blocage, et que les chemins de fer seraient alors en mesure de présenter une demande à la Commission des transports afin, je suppose, de tenir compte des ententes conclues entre les employeurs et les syndicats. J'ai donc raison, je pense, de demander où l'on prendra cet argent. Le ministre ne croit-il pas qu'il est à peu près temps que le gouvernement nous fasse connaître son programme en matière de transports ferroviaires au Canada, comme il l'a fait pour la navigation, question sur laquelle j'aurai quelque chose à dire plus tard.

En fait, les chemins de fer se trouvent dans une situation difficile et le gouvernement a le pouvoir d'annoncer au pays sa politique, non seulement générale, en ce qui a trait au rapport de la Commission MacPherson, mais dans le domaine que j'ai signalé. Je tiens à verser au compte rendu ce que le premier ministre a déclaré le 10 mai à la télévision au cours du programme *The Nation's Business*:

La plupart des Canadiens seront heureux d'apprendre que la grève des chemins de fer, qui aurait dû commencer la semaine prochaine, a été prévenue. Quelques membres de l'opposition—vous auriez dû les voir à la Chambre—n'en étaient pas heureux du tout. Ils paraissaient inquiets.

Voilà une déclaration que le premier ministre n'aurait pas dû se permettre! J'ai dit à la Chambre et je répète maintenant que tous les Canadiens devaient être heureux et étaient heureux, j'en suis sûr, que la grève n'ait pas lieu. Ce genre de déclaration qui constitue un blâme à l'endroit de l'opposition n'est guère digne du premier ministre. Il a déclaré ensuite:

L'opportunité des mesures que nous avons prises l'automne dernier et de la position que nous avons alors adoptée a été clairement démontrée.

Il n'en est rien, c'est absolument faux. Je continue:

D'ailleurs, que s'est-il passé l'automne dernier? Les membres du parti libéral et du P.S.D. ont voté contre la loi, mais les critiques éloquentes de décembre dernier ne sont plus aussi bruyants en mai.

Arrêtons-nous un instant pour voir ce qui s'est produit. Le différend a été réglé d'après les recommandations même du parti libéral. Celui-ci avait conseillé au gouvernement de trancher la question d'après les recommandations du rapport majoritaire de la commission de conciliation, connu sous le nom de rapport Milvain.

**M. Browne (Vancouver-Kingsway):** Vous voulez dire au moyen de l'arbitrage obligatoire, c'est ce que vous recommandiez.

**L'hon. M. Chevrier:** En outre, l'opposition libérale avait clairement exposé sa position au sujet de la grève. Les accords, grâce auxquels on a évité la grève, sont exactement ceux que l'opposition avait recommandés. Le premier ministre est donc bien mal venu de se vanter et d'insinuer que c'est grâce à lui ou grâce à son gouvernement, qu'on a évité la grève.

Je ferai remarquer au ministre que c'est nous qui avions raison à cet égard. Le gouvernement a fait fausse route parce que le différend n'a pas été réglé de la manière qu'escomptait le premier ministre. J'ai consigné au compte rendu la déclaration du premier ministre portant sur la manière dont cette question serait tranchée; or, il ne fait aucun doute que ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. On a évité la grève grâce à un procédé bien différent. Selon le premier ministre, les chemins de fer ne recevraient pas de subventions mais seraient en mesure de payer leurs employés davantage grâce à une majoration des taux de transport ferroviaire d'après une formule que la commission royale d'enquête devait recommander.

D'où viendra l'argent? Le ministre des Transports demandera-t-il l'adoption d'un autre crédit de 40 millions ou du montant nécessaire pour défrayer cette augmentation de salaire, ou le gouvernement acceptera-t-il les recommandations de la commission royale d'enquête sur les transports en versant des subventions? Ces subventions sont affectées à une fin précise. On se demande aussitôt si ce montant va être utilisé au lieu de l'autre. On n'a donné suite à aucune des recommandations qu'a faites le premier ministre le 30 novembre. La Commission royale d'enquête n'a pas présenté de formule et les chemins de fer vont être tenus de verser les hausses de salaire sur les subventions qu'ils obtiendront du gouvernement à cette fin ou à d'autres fins.

Lorsque le premier ministre a pris la parole l'autre jour à l'émission *The Nation's Business*, il a essayé de donner l'impression que le parti libéral s'était opposé l'automne dernier à ce que le gouvernement prenne des mesures en vue d'empêcher une grève. C'est tout à fait faux. Nous avons répété à maintes reprises l'automne dernier que nous étions contre une grève du rail, mais au lieu d'accepter les tactiques uniquement dilatoires que proposait le gouvernement à ce moment-là, nous avons dit, sous la forme d'un amendement auquel tous peuvent se reporter, qu'il y aurait moyen d'empêcher la grève si on se fondait sur le rapport Milvain pour la régler. C'est exactement ce qui est arrivé.

**M. Browne (Vancouver-Kingsway):** Sans toutefois exercer de contrainte.